

Qu'est-ce qui se cache derrière la
nouvelle loi sur les épidémies LEp?



LE LOBBY DE
LA PHARMA

Obligation de se faire
vacciner, Mise sous tutelle,
Technologie génétique

22 SEPTEMBER 2013

NON

**À LA NOUVELLE
LOI SUR LES
ÉPIDÉMIES LEp**

non-a-la-vaccination-obligatoire.ch

La Suisse mérite une meilleure Loi sur les Epidémies

Votez NON!

La Suisse a besoin d'une loi sur les épidémies sans obligation de vaccination, sans fichage d'habitudes de déplacement et de l'état de santé, sans fermeture d'entreprises et sans soumission à l'OMS.

Pas de loi vague, qui ne définit rien et laisse tout faire !

La loi contient de nombreux termes légaux indéfinis, comme des formulations au conditionnel et la mention de situations exceptionnelles. De plus, des expressions telles qu'«Atteinte à la santé» ou «Menace à la santé publique» ne sont nullement définies. Une loi laissant une pareille marge de manœuvre à l'Etat n'est pas digne d'une démocratie directe.

Oui aux dispositions légales – mais pas de loi votée sans savoir ce qu'elle vaut vraiment!

Pas d'obligation de se faire vacciner et pas d'errances génétiques par la Confédération et l'OMS!

- L'obligation de se vacciner concerne tout un chacun: „catégorie de la population menacée“ (Art. 6, Art. 21, 22), enfants, personnes âgées, secteurs professionnels particuliers, et en résumé, tout le monde (Art. 7) sous l'aspect de «la promotion de la vaccination» (Art. 21).
- Faire assumer les conséquences des dégâts de vaccination à l'Etat est en fait une faveur à l'industrie pharmaceutique au détriment des contribuables.
- La libération d'agents pathogènes génétiquement modifiés comporte un grand danger pour notre santé (Art. 27).
- Le diktat de l'OMS (Art. 6), comme lors de la grippe porcine, viole notre souveraineté.

Oui aux conseils de vaccination - mais non à l'obligation de vaccination et à la dictature de la santé par l'Etat et l'OMS!

Pas de fermeture forcée d'entreprises!

Si les mesures édictées par l'OMS et ordonnées par la Confédération ne sont pas appliquées, des entreprises peuvent être fermées ou des employés refusant de se conformer peuvent se faire interdire l'accès au lieu de travail.

Oui aux mesures volontaires – mais pas de chicaneries étatiques!

NON à cette Loi sur les Epidémies

NON à la dictature sanitaire – NON au centralisme!

Pour plus d'informations: www.non-a-la-vaccination-obligatoire.ch